



# Auto'Mag

**Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des entreprises et cabinets d'expertise en automobile n°144**

La réunion de négociation de la CPPNI s'est déroulée le 8 février 2023. L'essentiel de la réunion a porté sur la négociation des minima de salaires. Pour rappel, la dernière grille applicable le 1<sup>er</sup> juillet faisait état :

Niveau	Nouveau mensuel
1	1 702,84€
2	1 820,36 €
3	2 091,17€
4	2 458,12€
5	2 678,27€
6	2 951,46€
7	3 560,23€
8	3 576,04€
9	3 739,24€
10	4 010,13€

Aujourd'hui et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Smic est passé à 1 709,28€.

Le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale est passé à 3 666€.

De décembre 2021 à décembre 2022, l'indice des prix à la consommation est de 5,9%.

Concernant l'alimentation, le taux d'inflation est de 12,1% et pour l'énergie de 15,1%.

La dernière note de conjoncture de l'INSEE estime que l'inflation de début d'année pourrait atteindre + 7% en début d'année, pour finir à + 5,5%, en juin 2023.

Autrement dit, le pouvoir d'achat des salariés va continuer de baisser si nous n'obtenons pas des augmentations de salaire conséquentes.

La CGT a demandé à ce que les minima salariaux soient augmentés de 4% et que conformément aux engagements de l'ANEA, aucun cadre (*catégorie 7*) ne soit payé en-dessous du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale.

Niveau	Minima mensuel actuel	Proposition patronale
1	1 702,84€	1 736,89€
2	1 820,36 €	1 856,74€
3	2 091,17€	2 132,99€
4	2 458,12€	2 507,25€
5	2 678,27€	2 731,82€
6	2 951,46€	3 010,45€
7	3 560,23€	3 631,46€
8	3 576,04€	3 647,52€
9	3 739,24€	3 814,04€
10	4 010,13€	4 090,37 €

Le patronat, après un exposé sur les difficultés économiques qu'ils nous ont exposé, qui n'ont rien à voir avec les difficultés que vivent les salariés de la branche ont proposé 2% sur toute la grille.

Problème : Aucun cadre ne peut être en-dessous du PMSS qui est de 3 666€.

Niveau	Proposition CGT
1	1 770,95€
2	1 893,17€
3	2 174,82€
4	2 556,44€
5	2 785,40€
6	3 069,52€
7	3 702,64€
8	3 719,08€
9	3 888,81€
10	4 250,77€

Aucune organisation syndicale n'a signé cet accord au rabais. La CGT a dit qu'elle ne signera pas à moins de + 4%. Le premier niveau serait ainsi porté à 1 770,95€.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « *Experts Auto* »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**